

Paris, le 9 décembre 2025,

ADOPTION DE LA LOI STATUT DE L'ELU : DES PREMIERS PAS SIGNIFICATIFS QUI EN APPELLENT D'AUTRES

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside **Christophe Bouillon**, Ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est **Loïc Hervé**, Vice-président du Sénat, se félicite de l'adoption définitive lundi 8 décembre par l'Assemblée nationale **du texte de loi relatif au statut de l'élu local**. A moins de quatre mois des prochaines élections municipales, il était plus que temps d'apporter des réponses à toutes celles et ceux qui servent la République au quotidien ou qui souhaitent s'engager dans la vie publique locale.

Si le texte de loi reprend **plusieurs propositions avancées de longue date par l'APVF**, une des associations d'élus à avoir alerté les gouvernements successifs sur l'absolue nécessité de moderniser les conditions d'exercice du mandat local, il faut néanmoins continuer et aller plus loin pour permettre une **véritable démocratisation de la fonction d'élu local** et l'engagement d'un plus grand nombre de nos concitoyens dans la vie de leur cité.

En effet, si le texte de loi contient des avancées appréciables comme la prise en compte des droits à la retraite des élus, l'amélioration de la conciliation du mandat avec la vie professionnelle ou encore la sécurisation de l'engagement des élus par l'octroi de la protection fonctionnelle ; **le texte de loi reste insuffisant sur la revalorisation des indemnités des maires des petites villes**.

L'augmentation moyenne de 5% des indemnités des maires des petites villes, certes non négligeable, ne correspond toujours pas au degré de responsabilité, au temps passé dans l'exercice du mandat et aux sacrifices induits en termes de vie familiale et professionnelle. Lorsque les circonstances le permettront, **il faudra donc aller plus loin sur la question des indemnités** qui reste un sujet « tabou ».

CONTACTS PRESSE

André ROBERT, Délégué général – 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 – a robert@apvf.asso.fr
Antoine OLLIVIER, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – a ollivier@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

